

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR DES BOURSES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU MAROC

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention–Cadre de Coopération dans le domaine de la Formation Professionnelle entre l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail du Royaume du Maroc (OFPPT), l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) et le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la République du Mali, le Gouvernement du Mali à travers le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a obtenu du Royaume du Maroc cinquante (50) bourses de formation professionnelle de niveau Baccalauréat dans des centres de formation professionnelle au Maroc, au titre de la rentrée 2023-2024.

Les filières concernées sont les suivantes :

N°	FILIERES	Quota Garçon	Quota Fille
01	Génie Civil	02	01
02	Génie électrique	02	01
03	Génie Energétique	02	01
04	Génie Industriel	02	01
05	Géomètre Topographe	02	01
06	Gestion des Entreprises	02	02
07	Infrastructure Digitale	02	01
08	Développement Digital	02	02
09	Boulangier Pâtissier	01	01
10	Service de Restaurant 'Arts de table'	01	01
11	Management hôtelier	01	01
12	Mécatronique	03	00
13	Technicien spécialisé en Diagnostic et Electronique Embarquée	02	02
14	Qualité Hygiène Sécurité Environnement	01	01
15	Technicien Spécialisé en Maintenance des Engins BTP	03	00
16	Technicien Spécialisé en Emballage et Conditionnement	02	00
17	Electromécanique des Systèmes Automatisés	03	01
TOTAL (50)		33	17

Conditions d'admission :

- Etre détenteur d'un Baccalauréat scientifique ou technique ;
- Etre âgé au maximum de 25 ans au 1^{er} Septembre 2023 ;
- Etre de nationalité malienne ;
- Avoir une bonne maîtrise des matières scientifiques et techniques ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française.

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbrée précisant le choix de la filière adressée au Ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle avec nom, prénoms des candidats et de leurs tuteurs, leurs numéros de téléphone et adresses complètes ;
- Une copie d'extrait de l'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité malienne ;
- Une copie certifiée/légalisée de l'Attestation du diplôme (BAC) ;
- Une copie certifiée/légalisée du relevé de notes ;
- Une photocopie de la Fiche Descriptive Individuelle du NINA ou carte d'identité nationale biométrique ;

NB : Les formations ne sont pas académiques, elles visent une qualification professionnelle et la priorité sera accordée aux candidats qui auront précisé leur filière de formation.

Les dossiers de candidatures doivent parvenir au plus tard le 22 mai 2023 à 16 heures 00 mn, sous plis fermé à :

- Direction Nationale de la Formation Professionnelle sise à l'ACI 2000- Rue 455 Porte 193 ; Ancien Bureau de l'Institut du Sahel, Tél. 20 29 79 39 ou 74 50 66 10 ;
- Directions régionales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Après une phase de présélection, les candidats retenus doivent fournir les pièces suivantes :

- Un casier judiciaire datant de trois (3) mois au maximum ;
- Un certificat de résidence ;
- Un certificat médical (avec les résultats des analyses effectuées y compris le test de grossesse pour les filles) ;
- 4 photos d'identité récentes.

Il est à noter que l'internat n'est attribué que suivant la disponibilité des places et même pour ceux ou celles qui auront l'internat sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'école par le paiement de frais fixés par ces établissements. Les boursiers n'ayant pas obtenus d'internat se prendront en charge.

Bamako, le **02 MAI 2023**



P/LE MINISTRE/P.O
Le Secrétaire Général

Drissa GUINDO
Chevalier de l'Ordre National